Audi France, division de Volkswagen Group France, s'engage à rendre son site Internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes [schéma pluriannuel et plan d'action de l'année A VENIR].

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à service.audi.fr.

État de conformité [AUDIT A VENIR]

Le site Internet de Audi France est [totalement / partiellement / non] conforme avec [pour les sites : le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité / autre protocole de test utilisé ; pour les autres services de communication : protocole de test utilisé].

Résultat des tests [AUDIT A VENIR]

L'audit de conformité réalisé [en interne / par la société NNN] révèle que :

- [pourcentage de critères RGAA respectés] des critères RGAA sont respectés.
- [Facultatif] Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à [taux moyen de conformité du service en ligne].

[Détailler ici les résultats des tests ou insérer un lien vers le rapport de test]

Contenus non accessibles [AUDIT A VENIR]

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non conformité

- [Lister la/les non-conformité(s) du/de la/des site(s) internet/application(s) mobile(s) et/ou décrire quels section(s)/contenu(s)/fonction(s) ne sont pas encore conformes, indiquer les alternatives s'il y a lieu].

Dérogations pour charge disproportionnée

- [Lister la/le/les section(s)/contenu(s)/fonction(s) non accessible(s) pour laquelle/lequel/lesquels la dérogation pour charge disproportionnée est temporairement invoquée, indiquer les alternatives s'il y a lieu].

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- [Lister la/le/les section(s)/contenu(s)/fonction(s) non accessible(s) qui n'entre(nt) pas dans le champ d'application de la législation applicable, indiquer les alternatives s'il y a lieu].

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le [04 juillet 2025]. Elle a été mise à jour le [04 juillet 2025].

Technologies utilisées pour la réalisation [Du site web / De l'application mobile / Du service…]

- [Liste des technologies utilisées]

Environnement de test

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

- [Indiquer les combinaisons utilisées pour effectuer les vérifications de conformité]

Les outils utilisés lors de l'évaluation

- [Indiquer les outils utilisés]

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- [Indiquer la liste des pages qui ont été testées]

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site Internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message sur https://audi.deafiline.net/login.php
- Contacter Volkswagen Group France : https://volkswagengroup.fr/mentions-legales/

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (https://www.defenseurdesdroits.fr/nous-contacter-355)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits près de chez vous (https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :
  Défenseur des droits
  Libre réponse 71120
  75342 Paris CEDEX 07